

L'ORDINAIRE DE S. MARTIN D'UTRECHT.

On pourrait se demander comment il a été possible qu'une excellente édition comme celle-ci PAUL SÉJOURNÉ, O. S. B., *Ordinarius S. Martini Traiectensis*. Utrecht, Dekker en van de Veght, 1920. In -4°; VII + 243 + 38 pp. n'a pas eu lors de son apparition l'accueil et la réputation qu'elle mérite dans un pays comme la Hollande, où l'étude et la pratique de la liturgie ont depuis longtemps déjà atteint l'âge de la maturité. Peut-être faudra-t-il en chercher la cause dans l'orientation exclusive sur la pratique sans l'étude scientifique préparatoire qui conviendrait.

Le sujet d'ailleurs ne fut pas encore traité dans cette revue, quoiqu'il soit d'une importance capitale pour l'étude de la liturgie et de l'histoire... C'est pourquoi nous nous permettons d'y attirer l'attention de nos lecteurs par cette notice plus étendue, tout en nous bornant surtout au point de vue historique.

Comme connu, Utrecht comme Liège dépendait depuis longtemps de la province ecclésiastique de Cologne. Mais tandis que Liège fit preuve d'une grande indépendance vis-à-vis de la Métropole dans le domaine de la liturgie, Utrecht suivit d'abord tout comme Minden et les autres églises suffragantes assez fidèlement les usages de Cologne. Petit à petit pourtant une tradition propre, adaptée au lieu, se fit jour, qui se développera en un rit particulier très important et fut fixée vers 1200 dans l'Ordinaire du Dôme de St. Martin. De l'intérêt de ce document témoigne le fait qu'il se trouve probablement à la base de livres liturgiques du même genre dans tout le diocèse et également du rit de Windesheim, comme l'auteur le prouve pp. 17-27. L'auteur a donc bien fait de nous en fournir une édition soignée, qui à tous points de vue peut être qualifiée irréprochable. Par cet ouvrage la liturgie d'Utrecht a reçu une monographie, comme peu de rites particuliers n'en possèdent, même pas celui de Prémontré.

En outre cette édition contient une masse de données bibliographiques qui lui donnent une base solide et pour lequel le chercheur liturgique est très reconnaissant à l'auteur : il possède parfaitement la matière et son édition peut brillamment servir comme point de départ pour des études plus poussées.

Le livre est, pour la plus grande partie, une description du manuscrit ainsi qu'une analyse minutieuse du contenu; des index très utiles sont ajoutés (pp. 1-243); une introduction précède cet exposé (p. I-VIII); l'édition du texte le suit (pp. [1]-[38]).

L'original du manuscrit n'est pas connu jusqu'ici; seule une transscription du XIV^e siècle nous est parvenue. Ce sera plus que vraisemblablement le cas pour plusieurs Ordinaires du XIV^e siècle. L'argumentation de l'auteur, que nous nous trouvons ici devant une des codifications les plus anciennes, parce que les manuscrits des autres églises qu'il cite en note p. 2 et 3 datent pour la plus grande partie du XIV^e siècle, nous semble un peu prématurée. Une étude approfondie de ces « Ordinarii » doit encore être faite. En premier lieu, on devrait pouvoir disposer d'une édition critique de tous ces manuscrits. Espérons que le R. P. Schmidt, S. J., pourra bientôt réaliser cette édition dont il a conçu le plan déjà depuis plusieurs années.

Le manuscrit dont s'occupe ce livre est fait, d'après la forme littéraire qu'il a actuellement, selon quatre sources différentes. Un calendrier en forme la base, autour duquel des remarques plus ou moins longues sur les rites ou les objets du culte sont groupées. Ce procédé assez simple était généralement en usage depuis le commencement du XIII^e siècle. Nous pensons ici au représentant le plus connu de ce type, à l'Ordinarius des Dominicains, de Humbert de Romans (1267) (nous citons d'après l'édition critique et officielle de Rome, en 1921); à l'Ordinarius du Grossmünster de Zürich, (Zürich, Zentralbibliothek, Ms. 8 b), commencé vers la fin du XII^e siècle. A la même bibliothèque de Zürich est conservé un Ordinarius du même type du XII^e siècle, notamment l'Ordinarius de Rheinau, Rh 80. Il s'agit toujours du même procédé : en prenant le calendrier comme base, on y place des annotations qui consistent généralement en rubriques peu longues, en y ajoutant les incipits des textes liturgiques. En conséquence de ces incipits, il nous est possible de retrouver ce procédé, en embryon, vers la fin du XI^e siècle, comme il suit de la liste des incipits qu'on trouve au commencement du Missel d'Einsiedeln (Einsiedeln 523, de fin XI^e et Eindiedeln 466, commencement XII^e siècle).

Quant aux rubriques cependant, l'Ordinarius d'Utrecht, comme en pratique tous les Ordinarii de Germanie, de Lorraine et du Nord de la France, nous ramène à l'*Ordo romanus antiquus*. Ce rituel a vu le jour dans la première moitié du X^e siècle dans l'abbaye de Saint Aubain à Mayence, et de là, par suite de l'influence de la cour impériale, surtout des grands Ottons, il a pénétré dans tout l'Occident. Voilà précisément une des raisons principales pour lesquelles cet Ordinaire a tant de valeur.

Comment l'influence liturgique de la capitale de l'Empire a

atteint Utrecht ? N'oublions pas qu'à cette époque les relations entre les grandes villes de l'Empire étaient beaucoup plus intenses qu'actuellement entre les villes des suffragants et la métropole. La Cour impériale entretenait même avec les villes les plus éloignées des relations variées et fréquentes, dans l'investiture des évêques, par des relations d'affinité et de parenté, par ses scriptoria, etc. (nous comptons revenir à ce sujet à une autre occasion). Ainsi nous savons que le comte Ansfride de Teisterbant, le fondateur de l'abbaye impériale de Thorn, avait une grande influence à la Cour impériale; comme conseiller et ami du grand Otton I il avait accompagné celui-ci dans ses voyages réformateurs en Italie et en 1008 il mourut comme archevêque d'Utrecht. Ce fut lui qui, très probablement, introduisit la tradition liturgique de Mayence dans sa province ecclésiastique.

Les deux autres sources directes, qui sont à la base de l'Ordinarius d'Utrecht, sont l'*Obituaire* et le *Liber Camerae*, sources très importantes pour l'histoire des Pays-Bas du Nord et qui supposent également des sources du XII^e siècle. Ces livres ont fait passer le fait liturgique dans la vie pratique journalière, avec ses usages typiques qui semblent à nous, vivant au XX^e siècle, parfois assez bizarres, mais qui projettent, précisément pour cela, dans toute leur candeur concrète, une lumière très vive sur le grand XII^e siècle, qu'on dénigre assez volontiers, mais qui est nommé à bon droit, par notre auteur « l'époque la plus brillante et aussi la plus irréprochable de l'Eglise d'Utrecht », citant à ce propos un texte de dom Pitra : « L'âge d'or de la Hollande, c'est son douzième siècle... De S. Grégoire VII à Innocent III presque tous les papes se plaisent à porter sur ce bout du monde une sorte de prédilection » (La Hollande catholique, p. 73).

Et pourtant, un « liturgiste » zélé fera facilement des remarques concernant la pureté liturgique de cet Ordinaire. De fait, quand ce chapitre autrefois régulier fut sécularisé, des déviations se sont introduites qui défigurent la ligne liturgique autrefois si pure et celà parfois aux moments les plus solennels et les plus saints de la Liturgie. On retrouve ici une preuve nouvelle du fait qu'il y a un rapport étroit entre la vie liturgique et la façon générale de vivre. Si l'on veut étudier cette tradition originale dans sa pleine pureté et sa sobre richesse, il faut prendre en mains les Ordinarii du commencement du XII^e siècle, qui furent rédigés d'après le type plus ancien que nous retrouvons déjà dans les premiers « Ordines Romani ». Et, entre toutes ces sources, l'Ordinaire de Prémontré

est, sans aucun doute, un des témoins les plus précieux. Prenant son origine dans une observance qui veut pleinement répondre à la Réforme Grégorienne, cet Ordinaire a rassemblé dans un magnifique ensemble bien équilibré les éléments les plus solides qui provinrent du mouvement liturgique Lotharingien. Il se rapproche, quant à son contenu, bien près de l'Ordinarius d'Utrecht. C'est pour celà que nous avons voulu attirer l'attention des lecteurs de cette revue sur l'édition de dom Séjourné. D'autre part, nous renvoyons les lecteurs du livre de dom Séjourné à ses « frères » plus anciens, en particulier à l'Ordinaire de Prémontré et ses sources, pour parvenir de cette façon à mieux apprécier l'ancienne Liturgie d'Utrecht dans sa perspective véritable.

Comme nous l'avons déjà dit, la plus grande partie de ce livre comprend le commentaire de l'Editeur du manuscrit. Ce commentaire est fait soigneusement. Nous le signalons bien volontiers à l'attention de nos confrères qui s'intéressent spécialement à l'étude de la Liturgie. Nous signalons particulièrement l'explication des rites de la Messe, qui nous semble très réussie.

Notre accord sur toutes les assertions contenues dans ce livre n'est pourtant pas complet. Qui s'en étonnera ? Ce livre a paru en 1920; depuis les recherches liturgiques ont fait des avances, surtout en rapport avec la Réforme Grégorienne. Une étude approfondie des sources a ouvert des horizons inconnus il y a trente ans. Ensuite, des détails auxquels ce livre devait toucher, ont été mis en lumière depuis; ainsi des exposés incomplets et même fautifs se trouvent dans l'Introduction et dans la première partie du Commentaire. Heureusement ces exposés moins exacts sont généralement absents dans l'étude strictement dite de ce livre, où il s'agit de la Liturgie d'Utrecht. Enumérer ici tous ces points en détail, nous mènerait trop loin, d'autant plus qu'ils n'entament pratiquement en rien le point central traité dans ce livre.

Ce sera seulement après que des études si approfondies comme celle de Dom Séjourné auront été composées sur les différents rites locaux, qu'il sera possible de parler plus posément sur plusieurs problèmes dont la solution objective nous semble jusqu'ici faire défaut.

Postel.

Bon. LUYKX, O. Praem.